



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 17 au 20 juillet 2017

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE L'UE S'INQUIETENT DE L'EVOLUTION DES NEGOCIATIONS AVEC LE MERCOSUR :

Les négociateurs européens et sud-américains ont fixé à septembre le prochain bilan d'avancement des pourparlers en vue de la signature d'un accord UE/MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Les négociateurs se retrouveront pour des réunions de travail du 4 au 8 septembre à Bruxelles, avant un quatrième round complet programmé du 2 au 6 octobre à Brasilia. Ces réunions seront l'occasion d'évoquer les secteurs exempts d'une pleine libéralisation, comme celui de la viande de bœuf ou des alcools et spiritueux. La Commission a par ailleurs publié mardi le rapport revenant sur les progrès accomplis lors du troisième round de pourparlers, du 3 au 7 juillet derniers à Bruxelles. A la suite de cette publication, les ministres de l'Agriculture de plusieurs pays de l'UE ont exprimé leur inquiétude quant à la tournure que prennent ces négociations. Plusieurs délégations nationales ont une nouvelle fois réclamé que les États membres soient davantage associés aux négociations commerciales. Ainsi, l'Irlande a demandé plus de prudence s'agissant de la viande bovine. La Pologne a parlé de retirer les produits sensibles, la Belgique a demandé une plus grande vigilance quant à la viande bovine et au sucre, la France a évoqué le cas du bœuf et de l'éthanol et a souligné le besoin de respecter la réciprocité dans les accords commerciaux. Par ailleurs, plusieurs ministres de l'Agriculture (dont ceux de France, Espagne, Hongrie, Pologne, Belgique, Italie, Slovaquie) ont demandé à la Commission que les décisions qui pourraient être prises à l'occasion de la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre à Buenos Aires, ne contraignent pas les débats sur la prochaine révision de la PAC.

PREMIER BILAN DU QUATRIEME ROUND DE NEGOCIATIONS ENTRE L'UE ET LE MEXIQUE SUR LA MODERNISATION DE LEUR ACCORD COMMERCIAL :

Le quatrième round des négociations pour la modernisation de l'accord global UE/Mexique, s'est tenu du 26 au 30 juin à Mexico, sur l'ensemble des domaines du volet commercial des discussions, les deux parties conservant l'objectif de conclure un accord de principe d'ici fin 2017. En matière de libéralisation tarifaire, les négociateurs européens cherchent à obtenir une ouverture accrue des marchés agricoles. L'Union européenne a également indiqué aux autorités mexicaines son ambition de développer les dispositions dites SPS (mesures sanitaires et phytosanitaires) et d'obtenir la reconnaissance et la protection de 300 indications géographiques européennes (IG). Elle a également mis sur la table sa proposition de système de Cour pour l'investissement (ICS) prévu dans les accords de libre-échange UE/Canada et UE/Vietnam, concernant la protection des investissements et le règlement des litiges entre investisseurs et États. Ce principe, présent dans de nombreux traités de libre-échange, permet aux entreprises d'attaquer un État devant un tribunal arbitral international comme le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIR). L'un des arbitres est nommé par l'entreprise, le deuxième par l'État et le troisième par la secrétaire générale de la Cour. Enfin, l'UE veut inclure des dispositions « anticorruption » dans le cadre plus large de l'accord d'association de ses dispositions en matière de coordination politique et de coopération, et dans des chapitres spécifiques, comme celui relatif aux marchés publics. Il est évident que les menaces protectionnistes du président américain, Donald Trump, à l'égard du Mexique ont contribué à accélérer ces pourparlers. Le prochain round de négociation avec le Mexique est programmé du 25 au 29 septembre à Bruxelles.

LANCEMENT DES ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION PAR LE PREMIER MINISTRE SANS MENTION DIRECTE DES PROBLEMATIQUES ULTRAMARINES :

Annoncés au mois de juin par le Président de la République, les Etats généraux de l'alimentation ont débuté ce jeudi 20 juillet. Les objectifs de ces Etats généraux sont de relancer la création de valeur et d'en assurer l'équitable répartition, de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, d'accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs et de promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable. Ces Etats généraux ont donc été lancés par le Premier ministre en présence de plus de 500 acteurs économiques, sociaux, environnementaux et

institutionnels de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, des ministres chargés de l'agriculture et de l'alimentation, de la transition écologique et solidaire, des solidarités et de la santé, de l'économie et des finances. Présentés comme un chantier clef du quinquennat, l'agriculture, la pêche et l'industrie agroalimentaire seront au centre des 14 ateliers qui se dérouleront pendant 4 mois, de débats régionaux et d'une consultation publique ouverte ce jour. Ces ateliers seront, entre autres, orientés autour de thématique comme le développement de la bio-économie et de l'économie circulaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la conquête de nouvelles parts de marchés à l'international ou encore renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture. Ces ateliers qui se réuniront dans un premier temps de fin août à début octobre seront composés d'une quarantaine de participants. Les services du ministère des Outre-mer indiquent qu'au moins 3 intervenants professionnels ultramarins seront conviés pour chaque atelier, Par ailleurs, les membres de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale ont également annoncé leur participation aux ateliers ainsi que la tenue d'auditions parlementaires. La restitution du premier chantier se fera en présence du Président de la République au mois d'octobre. Au-delà du diagnostic partagé, les premières discussions ayant eu lieu lors de ce lancement font état d'une forte attente de solutions concrètes de la part des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution. Malgré l'intervention de Philippe RUELLE, Directeur de l'UGPBAN, rappelant à ne pas oublier les Outre-mer dans l'ensemble des thématiques abordées¹, aucun focus spécifique n'a été porté sur nos productions agricoles ultramarines. Par ailleurs, et curieusement, les accords commerciaux et leurs effets négatifs sur l'agriculture française n'ont jamais été évoqués. S'agissant des questions spécifiques aux outre-mer, les services du MOM ont tenu à préciser que celles-ci seront plus largement au programme des assises des Outre-mer prévues en octobre.

EVALUATION MITIGÉE DU FOND EUROPEEN POUR LA PECHE SUR LA PERIODE 2007-2013 : L'évaluation ex post du fond européen pour la pêche publiée cette semaine par la Commission considère que les objectifs fixés n'ont été que moyennement atteints sur la période. Ces résultats seront utilisés pour informer à la fois la Commission et les États membres en ce qui concerne l'expansion du FEAMP. Cependant, la Commission considère que la plupart des faiblesses du FEP ont été corrigées au sein du FEAMP. Selon l'étude, entre 2007 et 2015, plus de la moitié (53%) de la diminution totale de la capacité de la

¹ <https://twitter.com/LaBananeDurable/status/887964221622931456>

flotte de pêche de l'Union, qui a diminué de 17,5%, a été supprimée avec le soutien du FEP. « L'évaluation du FEP a confirmé qu'il était possible d'améliorer les liens entre le FEP et l'exploitation durable des pêcheries », dit l'étude. Dans l'ensemble, le FEP a contribué à améliorer la compétitivité générale de la flotte et a contribué à moderniser la flotte restante, à améliorer les sites de débarquement et les ports de pêche ainsi qu'à augmenter la valeur ajoutée des produits de pêche. Cependant, dans les secteurs de l'aquaculture, les résultats étaient inférieurs aux objectifs prévus, car la production aquacole mondiale de l'Union n'a tout simplement pas atteint les résultats escomptés pour la période 2007-2013. Dans l'ensemble, le FEP a créé environ 17 000 nouveaux emplois, avec 10 000 nouveaux emplois dans le secteur de la transformation, 6760 nouveaux emplois ont été créés dans le cadre de projets de développement local, avec 9240 emplois retenus au total. En 2007, 4,3 milliards d'euros de fonds de l'UE ont été alloués aux États membres par le biais de programmes opérationnels individuels. À la fin de la période de programmation, 90% des montants ont été transférés aux bénéficiaires ; le désengagement pendant toute la période de programmation a diminué le décaissement final de plus 4 milliards d'euros.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 17 AU 21 JUILLET 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 24/07				
Mardi 25/07				
Mercredi 26/07				
Jeudi 27/07				
Vendredi 28/07				